

LES
HERBIERS
VILLE

recrute
**1 AGENT MAINTENANCE
SECOND ŒUVRE
(H/F)**

**Emploi destiné au cadre d'emploi
des Adjointes techniques territoriaux (C)**

Poste à pourvoir dès que possible





Ville à taille humaine de 18 000 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, Les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable. La ville des Herbiers, c'est aussi 300 agents au service de la population. Dans le cadre d'une vacance de postes, la Ville recrute :

1 AGENT MAINTENANCE SECOND ŒUVRE (H/F)

DÉFINITION DU POSTE

Le service maintenance bâtiments est composé d'une vingtaine de professionnels regroupant tous les métiers du bâtiment. Au sein de l'équipe « second œuvre », composée d'un responsable et de 8 agents répartis en 3 équipes (menuiserie, peinture, serrurerie), vous intervenez sur l'ensemble des bâtiments municipaux : écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs, salles municipales, locaux techniques, bâtiments associatifs, etc.

En collaboration avec toutes les équipes, vous serez amené à mettre en valeur le patrimoine de la ville. Avec un parc de 110 000 m² de bâtiments à entretenir, l'équipe intègre en 2026 de nouvelles constructions comme le pôle associatif et la bibliothèque intercommunale des Herbiers.

MISSIONS

Vous assurez les interventions courantes d'entretien et de maintenance de premier niveau dans différents corps d'état :

- Identifier les dysfonctionnements et déterminer les interventions nécessaires
- Assurer la maintenance et le remplacement de petits équipements et accessoires
- Intervenir sur les portes, fenêtres, serrures, poignées, ferme-portes, volets et autres éléments de menuiserie
- Effectuer différents travaux de montage, fixation, assemblage et installation d'équipement
- Réaliser des travaux de petite maçonnerie : rebouchage, scellement, carrelage, faïence
- Effectuer des travaux de cloisons sèches et faux plafonds
- Effectuer des interventions simples sur les installations électriques, dans le respect des habilitations détenues
- Assurer la surveillance et l'entretien courant des toitures, nettoyage et dégagement des gouttières, chéneaux et descentes d'eaux pluviales sur le patrimoine
- Apporter un soutien ponctuel aux autres agents du service maintenance
- Participer aux interventions d'urgence nécessaires à la continuité du service public
- Accompagner les bureaux de contrôle réglementaire, faire signer les registres de sécurité

PROFIL

+ **CAP-BEP dans l'un des domaines techniques du bâtiment**

+ **Permis B indispensable** / Aptitude à la conduite de nacelle et télescopique

- Vous êtes reconnu pour votre **esprit d'équipe** et votre **positivité**. Autonome, rigoureux et méthodique, vous êtes capable de diagnostiquer une panne ou un dysfonctionnement simple.
- Polyvalent et réactif, vous maîtrisez les techniques de petite maintenance. Organisé et avec un sens des priorités, vous mettez votre **agilité** au service de l'efficacité collective.
- Vous démontrez un sens aigu du service public. Votre **simplicité** fait de vous un facilitateur à l'organisation quotidienne et l'avancement des travaux.

RENSEIGNEMENTS

Sur le poste :

Christophe NOYER – Chef du service
Maintenance bâtiments
02 51 91 29 81

Sur le recrutement et le statut :

Clotilde GIRARDEAU – chef de service
Recrutement, Formation et Mobilité
02 51 91 29 75

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Temps de travail 36h00** : une semaine à 40h00 sur 5 jours / une semaine à 32h00 sur 4 jours
- Horaires : 8h-12h // 13h30-17h30
- Congés annuels 5 semaines + 6 jours ARTT
- Possible participations aux astreintes techniques (4-5 sem/an) + indemnisation

CONDITIONS DE RECRUTEMENT



Emploi permanent, à temps complet de la fonction publique territoriale, sur le cadre d'emploi des Adjoints technique territoriaux (C)



Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours, ou à défaut, contractuel de droit public.



Rémunération statutaire + prime mensuelle 310 € (IFSE) soit 2 200 € brut mensuel + primes annuelles (CIA et prime)



Avantages sociaux : CNAS, FDAS, COS, participation de la ville à la protection sociale et prise en charge de la prévoyance santé

Merci d'adresser votre candidature

+ C.V. détaillé à :

Monsieur le Maire –

Hôtel des Communes

6 rue du tourniquet – C.S. 40 209

85 502 Les HERBIERS cedex

ou par courriel à :

recrutement@lesherbiers.fr

Pourquoi venir **travailler** aux **Herbiers** en **Vendée** ?



QUALITÉ DE VIE

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département **où il fait bon vivre**



DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être **un des territoires les plus dynamiques de France**, avec seulement **3.4% de chômage**, grâce notamment à un tissu économique extrêmement riche, mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ville à taille humaine de **18 000 habitants**, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où **le cadre de vie est agréable**



SERVICES

La ville des Herbiers, c'est aussi **300 agents au service de la population.**